

Province de Québec

À une séance ordinaire du conseil municipal de Laurierville, tenue au lieu et heure ordinaire du conseil, lundi le 5 décembre 2011, conformément au Code municipal de la Province de Québec.

Sont présents : M. Mario Lessard, M. Daniel Fortin, M. Charles-Omer Brassard, Mme Julie Bernard, M. Luc Côté, formant quorum sous la présidence du maire, M. Marc Simoneau. Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Réjean Gingras, est aussi présent.

Siège no 1 est vacant.

Ordre du jour de l'assemblée

1. Présentation et approbation de l'ordre du jour.
2. Approbation du procès-verbal du 7 novembre 2011.
3. Avis de motion pour un projet de règlement d'emprunt pour l'achat d'une partie du développement résidentiel de Michel Côté 2000 inc..
4. Acceptation de l'offre de la Caisse Desjardins de l'Érable pour le financement d'un emprunt de 93 000 \$, pour l'achat d'un tracteur avec relevage.
5. Autorisation pour la signature du billet d'emprunt.
6. Acceptation du tableau d'amortissement de l'emprunt de 93 000 \$.
7. Modification par résolution du règlement numéro 2011-01.
8. Demande du Restaurant Le Baluchon pour une aide financière.
9. Salaire 2012 des employés municipaux.
10. Évaluation municipale sur Internet, module de permis et module pour accès fiche d'évaluation de la MRC.
11. Confection des plans et règlements d'urbanisme par la MRC de l'Érable.
12. Compte-rendu du maire sur le budget 2012 de la MRC de l'Érable.
13. Avis de motion pour un règlement décrétant les taux de taxes et compensations pour l'année 2012.
14. Taux d'intérêt pour la facturation 2012.
15. Date pour l'adoption du budget 2012 de la municipalité.
16. Calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2012.
17. Modification du budget 2011 de l'OMH de Laurierville.
18. Compte-rendu réunion du Comité Famille-Aînés.
19. Période de questions de l'assistance.
20. Quote-part à la Corporation de Transport La Cadence pour 2012.
21. Installation d'un plancher flottant au bureau municipal.
22. Nomination d'un répondant pour la municipalité au Réseau biblio.
23. Nomination d'une coordonnatrice de la bibliothèque pour 2012.
24. Résolution pour dénoncer les coupures aux bureaux de poste ruraux.
25. Demande pour l'utilisation du chemin public pour la 6^e édition du Demi-marathon des Générations.
26. Participation financière au feuillet paroissial pour 2012.
27. Transfert de 3 000 \$ au service de loisirs.
28. Correspondance.
29. Approbation des comptes.
30. États des revenus et dépenses au 30 novembre 2011.
31. Varia.
32. Clôture de l'assemblée.

Résolution : 2011-250

Approbation de l'ordre du jour.

Proposé par M. Mario Lessard, appuyé par M. Daniel Fortin, et résolu unanimement, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

Adoptée

Résolution : 2011-251**Approbation du procès-verbal du 7 novembre 2011.**

Proposé par M. Charles-Omer Brassard, appuyé par M. Luc Côté, et résolu unanimement, que le procès-verbal du 7 novembre 2011, soit et est adopté et signé tel que présenté aux membres du conseil, et dont le directeur général et secrétaire-trésorier, est dispensé d'en faire la lecture.

Adoptée

Avis de motion pour un projet de règlement d'emprunt pour l'acquisition d'un immeuble.

Mme Julie Bernard, conseillère, donne avis de motion de la présentation, lors d'une séance du conseil, d'un projet de règlement décrétant un emprunt pour l'achat d'une partie des terrains de Michel Côté 2000 inc., lesquels sont situés sur le lot numéro 380, soient entre la rivière Noire et un boisé, le tout représentant une superficie d'environ 55 000 mètres carrés. Qu'un emprunt sera effectué pour acquitter en tout le coût de l'acquisition.

Résolution : 2011-252**Offre de la Caisse Desjardins de l'Érable pour le financement d'un emprunt de 93 000 \$, pour l'achat d'un tracteur avec système de relevage.**

Proposé par M. Mario Lessard, appuyé par M. Luc Côté, et résolu unanimement, que la municipalité de Laurierville accepte l'offre qui lui est faite par la Caisse Desjardins de l'Érable, pour le financement d'un emprunt par billets du règlement numéro 2011-01, au montant de 93 000 \$, au prix de 100%, échéant en série de 5 ans comme suit :

Échéances	Montants	Taux
12 décembre 2012	7 400 \$	4,08 %
12 décembre 2013	7 800 \$	4,08 %
12 décembre 2014	8 200 \$	4,08 %
12 décembre 2015	8 600 \$	4,08 %
12 décembre 2016	61 000 \$	4,08 %

Que les billets, capital et intérêts, seront payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré.

Adoptée

Résolution : 2011-253**Autorisation pour la signature du billet et acceptation des conditions de l'emprunt.**

Attendu que la municipalité de Laurierville se propose d'emprunter par billet un montant total de 93 000 \$, en vertu du règlement d'emprunt numéro 2011-01;

Attendu qu'il est avantageux pour la municipalité de procéder au financement à long terme au moyen de billets au lieu d'obligations;

Attendu qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement en vertu duquel ces billets sont émis;

Pour ces raisons, il est proposé par M. Daniel Fortin, appuyé par M. Mario Lessard, et résolu unanimement, que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit.

Que les billets seront signés par le maire et le directeur général-secrétaire-trésorier.

Que les billets seront datés du 12 décembre 2011.

Que les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

1.	7 400 \$
2.	7 800 \$
3.	8 200 \$
4.	8 600 \$
5.	9 000 \$
5.	52 000 \$ (à renouveler)

Que pour réaliser cet emprunt, la municipalité doit émettre par billets pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de :

- 5 ans (à compter du 12 décembre 2011), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 6 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement d'emprunt numéro 2011-01, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie de la balance due sur l'emprunt.

Adoptée

Résolution : 2011-254

Tableau d'amortissement du règlement d'emprunt numéro 2011-01.

Proposé par M. Charles-Omer Brassard, appuyé par Mme Julie Bernard, et résolu unanimement, que ce conseil accepte le tableau d'amortissement du règlement d'emprunt numéro 2011-01, tel que proposé, soit :

Année	2011-01	Total	
2012	7 400	7 400	
2013	7 800	7 800	
2014	8 200	8 200	
2015	8 600	8 600	
2016	9 000	9 000	61 000
2017	9 400	9 400	52 000 échéance (6 à 10)
2018	9 900	9 900	
2019	10 400	10 400	
2020	10 900	10 900	
2021	11 400	11 400	

Adoptée

Résolution : 2011-255

Modification par résolution du règlement numéro 2011-01.

Attendu que la municipalité de Laurierville a entièrement réalisé l'objet du règlement numéro 2011-01 à un coût moindre que celui prévu initialement;

Attendu que le coût réel de l'achat du tracteur et du système de relevage pour le souffleur s'élève à 93 000 \$;

Attendu que le financement permanent de cette somme a été effectué;

Attendu qu'il existe un solde de 2 000 \$ non contracté de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

Attendu qu'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt numéro 2011-01 pour réduire le montant de la dépense et de l'emprunt;

En conséquence, il est proposé par M. Daniel Fortin, appuyé par Mme Julie Bernard, et résolu unanimement, que le montant de la dépense et de l'emprunt du règlement numéro 2011-01 soit réduit de 95 000 \$ à 93 000 \$.

Qu'une copie certifiée de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Adoptée

Résolution : 2011-256

Demande du Restaurant Le Baluchon pour une aide financière.

Attendu que les propriétaires de la Compagnie à numéro 9231-8971 Québec inc., exploitant le Restaurant Le Baluchon depuis près d'un an, s'adressent au conseil municipal pour obtenir une aide financière correspondant au compte de taxes 2012, représentant un montant d'environ 1 225.00 \$;

Attendu que la municipalité peut aider financièrement, en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales, toute personne qui exploite une entreprise du secteur privé et qui est le propriétaire ou l'occupant d'un immeuble autre qu'une résidence;

En conséquence, il est proposé par M. Charles-Omer Brassard, appuyé par M. Mario Lessard, et résolu unanimement, que ce conseil juge à propos de verser une aide financière de 1 225.00 \$ à la Compagnie à numéro 9231-8971 Québec inc., exploitant le Restaurant Le Baluchon au 509 avenue Provencher, pour compenser les taxes municipales 2012.

Que le montant de 1 225 \$ sera versé à la fin du mois de février ou au début du mois de mars 2012.

Adoptée

Résolution : 2011-257

Salaires 2012 des employés municipaux.

Proposé par M. Mario Lessard, appuyé par M. Luc Côté, et résolu unanimement, que le salaire annuel du directeur général et secrétaire-trésorier, M. Réjean Gingras, soit augmenté de 2 500 \$, soit de 42 500 \$ à 45 000 \$ pour l'année 2012, comme convenu en janvier 2011 par la résolution 2011-006.

Que le salaire accordé au directeur général et secrétaire-trésorier, fait suite à l'analyse des salaires versés aux 187 directeurs généraux et secrétaires-trésoriers des municipalités de 1 000 à 1 500 habitants, dont près de 50% gagnent plus de 45 000 \$ annuellement.

Que le tarif horaire des employés réguliers et occasionnels de la municipalité, soit augmenté de 2,75% pour l'année 2012.

Que la compensation mensuelle pour les frais de déplacement de l'inspecteur en bâtiment et en environnement, pour l'année 2012, demeure au même montant qu'en 2011.

Adoptée

Résolution : 2011-258

Rôle d'évaluation en ligne, module de permis et module pour accès aux fiches d'évaluation à la MRC de l'Érable.

Attendu que l'entreprise SMI Informatique, propose aux 11 municipalités de la MRC de l'Érable de partager des modules de permis, d'évaluation et du rôle en ligne;

Attendu que le coût pour le module de permis d'urbanisme est d'environ 1 000 \$ par municipalité, et que les frais pour le support annuel est d'environ 250 \$;

Attendu que le coût du module pour l'accès aux fiches d'évaluation à la MRC de l'Érable est sensiblement le même coût que celui du module de permis;

Attendu que le coût du module pour le rôle en ligne est d'environ 150 \$ par municipalité, mais que le coût ne comprend pas le transfert des données entre PG Solutions et SMI Informatique;

Après délibérations, il est proposé par M. Mario Lessard, appuyé par Mme Julie Bernard, et résolu unanimement, que ce conseil est favorable à l'implantation du service de rôle en ligne, du module de permis et du module d'accès aux fiches d'évaluation à la MRC de l'Érable, tel que proposé par SMI Informatique, selon la méthode de regroupement.

Que ce conseil inclura dans son budget 2012, le coût pour les modules de permis et pour l'accès aux fiches d'évaluation à la MRC de l'Érable, soit environ 2 500 \$, ainsi que le coût établi par PG Solutions pour le coût du rôle en ligne, soit environ 1 700 \$, attendu que le coût pour ce service par SMI Informatique est indéterminé pour le moment, mais que le conseil choisira l'option la plus basse, une fois que SMI Informatique aura déterminé le coût pour le service du rôle d'évaluation en ligne.

Que le projet sera présenté à nouveau lorsque toutes les municipalités de la MRC de l'Érable auront répondu à l'offre de SMI Informatique, et ainsi pouvoir déterminer le coût final du projet, dépendant du nombre de municipalités disposées à participer.

Adoptée

Résolution : 2011-259

Confection des plans et règlements d'urbanisme par la MRC de l'Érable.

Attendu que le schéma d'aménagement de la MRC de l'Érable devrait être approuvé par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire d'ici la fin de l'année 2011 ou au début de l'année 2012;

Attendu que la municipalité doit, suite à l'approbation du schéma d'aménagement de la MRC de l'Érable, rendre ces plans et règlements d'urbanisme conforme au schéma d'aménagement dans un délai de 2 ans;

Attendu que la MRC de l'Érable présente une proposition pour la confection des plans et règlements d'urbanisme aux 8 municipalités ayants signifiées de l'intérêt à se regrouper;

Après délibérations, il est proposé par M. Mario Lessard, appuyé par M. Charles-Omer Brassard, et résolu unanimement, que ce conseil accepte la proposition de la MRC de l'Érable pour la confection des plans et règlements d'urbanisme, au prix de 24 146.22 \$, soit 12 073.11 \$ en 2012 et le même montant en 2013.

Adoptée

Compte-rendu du maire sur le budget 2012 de la MRC de l'Érable.

Le maire, M. Marc Simoneau, donne un bref compte-rendu verbal de la réunion de novembre de la MRC de l'Érable, au cours de laquelle le budget 2012 de la MRC a été adopté. M. Simoneau mentionne que la quote-part de la municipalité de Laurierville a augmenté de 8,2 %, représentant un montant de 15 012.75 \$ par rapport à l'année 2011, soit de 183 320.29 \$ à 198 333.04\$. Les principales augmentations se situent à la sécurité publique avec un montant additionnel de 5 171 \$, à l'administration avec 3 451 \$, au CLD avec 1 849 et à l'aménagement avec 1 414 \$.

Avis de motion pour un règlement décrétant les taux de taxes pour 2012.

M. Daniel Fortin, conseiller, donne **avis de motion** qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du Code municipal, sera présenté pour adoption un règlement déterminant le taux de taxe foncière générale, les taux de taxes spéciales pour les emprunts au niveau du Rang 8 Est, pour le Pavillon récréatif, du camion de déneigement, les travaux du Rang 4 et pour l'achat d'un tracteur, et les compensations pour le service d'aqueduc, la cueillette et le traitement des déchets et des matières récupérables, et pour l'égout sanitaire pour l'année 2012.

Résolution : 2011-260

Taux d'intérêt sur les comptes de taxes 2012.

Proposé par M. Charles-Omer Brassard, appuyé par M. Mario Lessard, et résolu unanimement, que le taux d'intérêt pour les comptes en retard dûs à la municipalité, soit maintenu à 10% pour l'année 2012.

Adoptée

Résolution : 2011-261

Date pour étude et adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2012.

Proposé par Mme Julie Bernard, appuyé par M. Daniel Fortin, et résolu unanimement que la date du 19 décembre 2011, soit retenue pour l'étude des prévisions budgétaires pour l'année 2012, et de l'adoption, s'il y a lieu, du budget 2012, ainsi que du programme des dépenses en immobilisations pour 2012, 2013 et 2014.

Adoptée

Résolution : 2010-262

Calendrier des séances ordinaires pour l'année 2012.

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, il est proposé par Mme Julie Bernard, appuyé par M. Luc Côté, et résolu unanimement que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2012, qui se tiendront à 20h00 le lundi ou le mardi lorsque le lundi est un congé férié :

9 janvier	6 février	5 mars
2 avril	7 mai	4 juin
3 juillet (mardi)	6 août	4 septembre (mardi)
1er octobre	5 novembre	3 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adoptée

Résolution : 2010-263

Modification du budget 2011 de l'OMH de Laurierville.

Attendu que la Société d'habitation du Québec a révisé le budget 2011 de l'OMH de Laurierville;

Attendu que la principale modification est au niveau des dépenses, soient une augmentation de 8 727 \$, pour la rénovation de 2 logements;

Attendu que suite aux modifications, le déficit révisé pour 2011 est de 66,318\$, au lieu de 57 346 \$, représentant une augmentation de 8 972 \$;

En conséquence, il est proposé par M. Luc Côté, appuyé par M. Mario Lessard, et résolu unanimement, que ce conseil accepte les modifications au budget 2011 de l'OMH de Laurierville, ayant pour effet d'augmenter le déficit de 55 356 à 66 318 \$.

Que la participation financière de la municipalité au déficit de l'OMH de Laurierville est de 10%, représentant un montant de 6 632 \$.

Adoptée

Compte-rendu réunion du Comité Famille-Aînés.

Le directeur général et secrétaire-trésorier donne un bref compte-rendu verbal de la dernière rencontre du Comité Famille-Aînés de Laurierville, laquelle s'est déroulée le 23 novembre dernier. Le logo du Comité Famille-Aînés sera publié dans le journal Le Poliquin de décembre avec un texte explicatif ainsi que dans le journal l'Avenir de l'Érable.

Un portrait du milieu est effectué, soit sur les services de proximité (épicerie, pharmacie, institution financière, etc...), ainsi que pour les associations communautaires (Cercle des Fermière, Fadoq, 12-18, etc...). La chargée de projet demande si les édifices publics sont facilement accessibles? L'éclairage des lieux publics est-il adéquat? Les caractères d'imprimerie du journal Le Poliquin et des divers communiqués municipaux sont-ils assez gros? Le nombre de bancs dans les parcs est-il suffisant? Etc...

Lors de la prochaine rencontre, le 12 janvier 2012, le comité Famille-Aînés composera un questionnaire de consultation, lequel sera distribué aux familles de Laurierville, afin de déterminer les besoins et les attentes de ces dernières, et ainsi orienter le comité dans sa politique familiale. De plus, le comité entend rencontrer les aînés pour le volet Municipalités Amies des Aînés (MADA).

Période de questions de l'assistance.

- Intervention de M. Jean-Guy Dubois concernant le projet d'achat de la part de la municipalité, d'une partie du développement résidentiel de Michel Côté 2000 inc., ce dernier souhaite que ce soit le privé qui s'occupe du développement résidentiel et non la municipalité.

Le maire, M. Marc Simoneau, informe M. Dubois que le propriétaire de Michel Côté 2000 inc., M. Michel Côté, souhaite se départir d'une partie de son développement résidentiel, et que la municipalité souhaite prendre le relais.

- Intervention de M. Pierre Cloutier concernant la confection des plans et règlements d'urbanisme de la municipalité par la MRC de l'Érable, à savoir si la municipalité aura son mot à dire dans la confection.

Le maire mentionne que la municipalité sera consultée à toutes les étapes du processus de la confection des plans et règlements d'urbanisme.

Résolution : 2011-264

Participation 2012 à la Corporation de transport La Cadence.

Proposé par M. Mario Lessard, appuyé par M. Luc Côté, et résolu unanimement, que la municipalité de Laurierville confirme sa participation au transport adapté de la Corporation de transport La Cadence pour l'année 2012.

Que ce conseil reconnaît la Corporation de transport La Cadence comme organisme délégué par la municipalité pour effectuer des déplacements en transport adapté sur son territoire.

Que ce conseil accepte que la municipalité de la Paroisse de Plessisville agisse, pour l'année 2012, comme municipalité mandataire de la Corporation de transport La Cadence.

Que ce conseil accepte les prévisions budgétaires de la Corporation de transport La Cadence, pour l'année 2012.

Que ce conseil adopte la tarification exigée par la Corporation de Transport La Cadence à ses usagers, soient les mêmes que l'an dernier, 2.25 \$/déplacement, 3.40 \$ hors territoire pour des raisons de santé seulement (hôpital, spécialistes et traitements si les déplacements ne sont pas remboursés par le CLE, SAAQ, CSST, CLSC ou autres) et 0.45 \$/km pour les voyages qui ne peuvent pas se faire en commun et en dehors des heures de grand achalandage.

Qu'afin de s'assurer de l'indexation de la subvention du ministère des Transports, le conseil accepte que soit pris dans les surplus accumulés de la Corporation de transport La Cadence, les sommes nécessaires afin de combler l'écart qui pourrait y avoir, si la somme de la contribution des usagers et des municipalités ne totalise pas le 35% des coûts du service.

Que ce conseil accepte de payer la cotisation annuelle, établit à 2.62 \$ par citoyen pour l'année 2012, représentant un montant de 3 592.02 \$.

Adoptée

Résolution : 2011-265

Plancher flottant au bureau municipal.

Attendu que le prélat dans le bureau municipal a plus de 50 ans et se casse facilement, avec le passage répété des chaises de bureau;

Attendu que son entretien est également difficile à cause de son usure;

Pour ces raisons, il est proposé par M. Mario Lessard, appuyé par M. Luc Côté, et résolu unanimement, d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à faire l'achat du matériel pour remplacer le prélat dans les 2 locaux du bureau municipal, par un plancher flottant à la quincaillerie Unimat de Laurierville.

Que le coût du matériel est d'environ 2 000 \$, taxes incluses, selon une cotation de la quincaillerie Unimat du 5 décembre 2011.

Adoptée

Résolution : 2011-266

Nomination d'un répondant pour la municipalité au CRSBP Mauricie-Bois-Francis.

Proposé par M. Mario Lessard, appuyé par M. Luc Côté, et résolu unanimement, que M. Daniel Fortin, soit la personne déléguée, à titre de répondant, pour représenter la municipalité de Laurierville auprès du Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie inc., pour l'année 2012.

Adoptée

Résolution : 2011-267

Nomination d'une coordonnatrice de la bibliothèque pour 2012.

Proposé par M. Charles-Omer Brassard, appuyé par Mme Julie Bernard, et résolu unanimement, que Mme Aline Desrochers soit nommée coordonnatrice de la bibliothèque municipale de Laurierville, pour l'année 2012.

Adoptée

Résolution : 2011-268

Dénonciation des coupures aux bureaux de poste ruraux.

Attendu que la Société canadienne des postes impose des réductions d'heures de travail au personnel dans les bureaux de poste ruraux;

Attendu que ces coupures nuiront inévitablement à la qualité des services;

Attendu que le cumulatif des petites coupures ici et là, fait en sorte que le bureau de poste devient si fragile ou si peu intéressant pour la relève que personne ne crie lorsqu'on ferme définitivement ce service;

Attendu que les citoyens ruraux, sont des citoyens à part entière qui méritent des services au même titre que tous les citoyens;

Pour ces raisons, il est proposé par M. Daniel Fortin, appuyé par Mme Julie Bernard, et résolu unanimement, que ce conseil dénonce ces coupures aux bureaux de poste ruraux et exige du ministre responsable de la Société canadienne des Postes de rétablir le nombre d'heure de travail des bureaux de postes ruraux, afin d'assurer la pérennité de ce service de base.

Adoptée

Résolution : 2011-269

Utilisation du chemin public pour la 6^e édition du Demi-marathon des Générations.

Proposé par M. Charles-Omer Brassard, appuyé par M. Mario Lessard, et résolu unanimement, que ce conseil est favorable au parcours proposé par le comité organisateur de la 6^e édition du Demi-marathon des Générations, le 26 mai 2012.

Que la ligne de départ-arrivée est située près de la caserne des pompiers au 146 rue Grenier, ensuite le parcours prend la direction du Rang 8 ouest, ensuite le Petit 9^e Rang et environ 5 km sur le territoire de la Paroisse de Plessisville, et de retour par le même parcours.

Que le parcours soumis devra être autorisé par la Sûreté du Québec, en vertu du règlement municipal numéro 2003-12 de la municipalité de Laurierville, afin de s'assurer des mesures de sécurité pour les participants.

Qu'une fois approuvé par la Sûreté du Québec, la municipalité pourra émettre un permis pour la tenue de l'évènement.

Adoptée

Résolution : 2011-270

Espace publicitaire sur le feuillet paroissial.

Proposé par M. Luc Côté, appuyé par Mme Julie Bernard, et résolu unanimement, que la municipalité de Laurierville accepte de prendre 1 espace publicitaire sur le feuillet paroissial commun des Fabriques de Sainte-Julie de Laurierville, de Sainte-Anastasia de Lyster, d'Inverness et de Val-Alain, pour l'année 2012.

Que l'espace publicitaire représente un déboursé de 200.00 \$, lequel sera versé au début du mois de janvier 2012.

Adoptée

Résolution : 2011-271

Transfert au service de loisirs.

Proposé par M. Charles-Omer Brassard, appuyé par M. Luc Côté, et résolu unanimement, qu'un montant de 3 000 \$ soit transféré, de l'administration générale au service de loisirs, en vue de payer les comptes dus à ce poste.

Adoptée

Correspondance.

- Dépôt du profil financier 2011 de la municipalité de Laurierville, tel que préparé par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.
- Lettre de Tourisme Érable, demandant à la municipalité de transmettre l'attrait touristique qu'elle désire promouvoir dans le cadre de la carte touristique 2012 de Tourisme Érable.

Il est résolu unanimement, que ce conseil désire promouvoir le sentier pédestre du Camp des copains sur la carte touristique 2012 du Tourisme Érable.

- Lettre du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, informant la municipalité que la proportion médiane et le facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière de la municipalité pour l'année 2012, seront les suivants :

Proportion médiane :	100 %
Facture comparatif :	1.00

- Lettre de Mme Francine Charest, de la Croix-Rouge Canadienne, section de l'Érable, demandant une aide financière pour souligner le 50^e anniversaire de l'organisme en 2012, dans le cadre d'un souper-soirée pour remercier les bénévoles.

Résolution : 2011-272

Aide financière Croix-Rouge Canadienne, section de l'Érable.

Proposé par M. Mario Lessard, appuyé par M. Charles-Omer Brassard, et résolu unanimement, qu'un montant de 200.00 \$ soit versé à la Croix-Rouge Canadienne, section de l'Érable, pour souligner le 50^e anniversaire de fondation de l'organisme dans la région de l'Érable lors de l'année 2012.

Adoptée

- Réception d'une lettre de Mme Marie-Claude Savoie, responsable des communications au CLD de l'Érable, accompagnée d'un DVD, présentant une vidéo promotionnelle du territoire et de la nouvelle image de la MRC de l'Érable. La vidéo est également disponible sur Internet au www.erable.ca.
- Lettre de la CSST pour indiquer que le taux de cotisation pour l'année 2012 est de 2.10 \$ du 100 \$ de salaire assurable, comparativement à 2.36 \$ pour 2011.
- Lettre de la Présidente-directrice générale de Recyc-Québec, Mme Ginette Bureau, accompagnée d'un chèque au montant de 12,712.02\$, représentant la compensation pour l'année 2009 pour les services de collecte sélective.

- Réception du programme de formation 2012 de la FQM.

Liste des comptes.

Les Transports Maggy Beaudet inc. : Fourniture de 984.33 tonnes de matériel granulaire 0-3/8.	15 979.92
Fabrique Ste-Julie : Messe en mémoire de Mme Pierrette Payeur.	16.00
Laurentide re/Sources inc. : Journée Normand-Maurice.	989.31
Séquoia : Fleurs décès Mme Pierrette Payeur.	85.44
Transcontinental : Publicité 2 nov. journal L'Union (pacte rural).	452.51
Martin Savoie Photographe : Photos pour projet publicité journal.	569.63
SAAQ : Immatriculation nouveau tracteur du 16 nov. au 31 mars 2012.	180.15
Carte Sonic : Essence pick-up.	254.01
Gaudreau Env. inc. : Ajustement essence de janv. à juin 2011.	2 039.54
Garage Elphège Boissonneault inc. : Achat tracteur et relevage.	93 013.67
Garage Elphège Boissonneault inc. : Achat pelle pour tracteur.	9 600.00
Ministre des Finances : Renouv. certificat opérateur eau potable.	103.00
Danielle Bergeron : Achat bouteilles de vin et apéritifs pour souper.	381.75
Receveur Général du Canada : Remises pour novembre.	2 088.23
Ministre du Revenu : Remises pour novembre.	5 183.04
Rémunération : Salaire des employés pour décembre.	11 796.00
Postes Canada : Frais postal Poliquin et Journée Normand-Maurice	191.48
SCA des Appalaches : Huile à chauffage et divers.	2 527.35
Ferme Mercier enr. : Divers travaux avec pépinière.	1 862.67
Garage Marc Labrie enr. : Réparation trouble électrique pick-up.	52.41
KMB Excavation : Location niveleuse.	546.84
Mégaburo : Articles de bureau.	116.13
Chaîne Select : Chaîne pour nouveau tracteur.	1 880.57
Transcontinental : Publicité journal L'Union 16-30 nov. (pacte rural)	905.02
Lavery, De Billy : Services professionnels pour code d'éthique élus.	787.53
Biolab inc. : Analyse de l'eau pour novembre.	318.20
Me Sylvain Beauregard : Honoraires cour municipale.	56.96
OMH de Laurierville : Quote-part déficit 2011.	1 118.00
OMH de Laurierville : Progr. suppl. au loyer de déc. Résidence Prov..	100.47
Banque Nationale : Intérêts sur emprunt Toiture et camion incendie.	5 645.28
Claire Gosselin : Frais déplacement décembre et ass. coll..	131.81
Marius Marcoux & Fils inc. : Réparation lumière de rues.	264.88
Industrielle Alliance : Ass. coll. pour décembre.	1 385.43
Dugré & Associés : Honoraires rapport valeur marchande terrain.	1 253.18
Électromécanique 2007 inc. : Pièces pour souffleur à neige.	409.38
CFER Normand-Maurice inc : Récupération écrans ordinateurs.	99.34
Distribution R. Lachapelle inc. : Papier à main.	45.52
Fonds d'information sur le territoire : Mutation en novembre.	3.00
Librairie Lepage : Achat d'un livre pour la bibliothèque.	22.27
Garage Elphège Boissonneault inc. : Pièces pour souffleur à neige.	319.97
Garage Elphège Boissonneault inc. : Agri-lim, tubes pneus, installation Système hydraulique faucheuse.	2 118.25
Hydro-Québec : Service station pompage du 21 sept. au 23 nov..	982.72
Buropro : Achat de livres pour bibliothèque.	118.45
Garage A. Charest 2010 inc. : Ampoule pour camion déneigement.	7.41
Plomberie 1750 inc. : Réparation entrée laveuse au logement et évier.	311.02
Plomberie 1750 inc. : Déboucher tuyau évier à la salle municipale.	204.64
SSQ : Régime de retraite pour décembre.	1 255.16
Goudreault Électrique inc. : Trouble chauffage garage.	27.34
Normand Labrie : Fabrication structure bois enseigne incendie et lavage, dégraissage et peinture plancher caserne	236.00
Petite caisse : Frais déplacements, de poste, livre et divers.	247.58
Xérox Canada ltée : Contrat de service du 26 oct. au 28 nov..	64.64
Ville de Plessisville : Frais cour municipale en octobre.	288.65
Hydro-Québec : Service au système septique commun.	88.49
Hydro-Québec : Service à la caserne.	409.60
Hydro-Québec : Service à la bibliothèque.	244.55
Hydro-Québec : Service Croix du Scott.	97.51

Hydro-Québec : Service au réservoir.	118.51
Hydro-Québec : Service à l'édifice municipal.	711.67
Hydro-Québec : Service au garage municipal.	785.69
Hydro-Québec : Lumière de rues pour novembre.	857.55
Restaurant Le Baluchon : Souper des Fêtes.	905.05
Gaudreau Environnement inc. : Service pour novembre.	5 034.71
Régie de la Mauricie : Service pour novembre.	2 674.73
Bell Canada : Service pour décembre.	690.65
ORAPÉ : Service pour novembre.	232.50
Bell Mobilité : Service pour décembre.	64.04

Résolution : 2011-273

Approbation des comptes.

Proposé par M. Mario Lessard, appuyé par M. Charles-Omer Brassard, et résolu unanimement, que la liste des comptes ci-haut mentionnée, soit acceptée telle que présentée, et que le directeur général est autorisé d'en effectuer le paiement.

Adoptée

États des revenus et dépenses au 30 novembre 2011.

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose l'état des revenus et dépenses de la municipalité au 30 novembre 2011, démontrant à cette date, des revenus de l'ordre de 1 413 250.96 \$, et des déboursés au montant de 1,382 076.76 \$, laissant un solde en caisse de 125 466.06 \$. De plus, à titre comparatif, on retrouve sur l'état des revenus et dépenses au 30 novembre 2011, les revenus et dépenses au 30 novembre 2010.

Varia.

Aucun sujet.

Résolution : 2011-274

Clôture de l'assemblée

Proposé par M. Charles-Omer Brassard, appuyé par M. Mario Lessard, et résolu unanimement, que l'assemblée soit levée.

Adoptée

Je, Marc Simoneau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Maire.

directeur général et secrétaire-trésorier.